

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° B2023-02-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 23 mars 2023.

Nombre de membres : en exercice : 18
Présents : 12 Pouvoirs : 0
Votants : 12

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Cédric BOILOT (SAINT ELOY LES MINES) ; Gregory BONNET (MONTCEL) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ;

Excusés :

Jérôme BOREL (SERVANT) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS) ; Jean-Marc SAUTERAU (MONTAIGUT EN COMBRAILLE)

Monsieur Denis BARDEL a été élu secrétaire de séance.

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Depuis 2010, le Syndicat accorde une subvention au Secours Populaire de Saint Eloy les Mines. Après être intervenu plusieurs années au Nicaragua, le Secours Populaire travaille depuis 2022 à Madagascar, sur un projet d'adduction d'eau au Sud de l'île. En 2022, une subvention de 8 000 € a ainsi été attribuée au Secours Populaire par le Syndicat de Sioule et Morge.

Par ailleurs, une subvention de 5 000 € a été accordée depuis 3 ans à l'association du personnel du Syndicat de Sioule et Morge, qui organise habituellement deux repas par an, l'un en fin d'année et l'autre l'été à l'attention des agents. Cette association organise également un arbre de Noël et apporte une participation à l'occasion des événements de la vie des agents (naissances, mariages...).

Le Président et les Vice-Présidents sont favorables à une reconduction de ces deux subventions au titre de l'année 2023.

Le Président propose donc au Bureau Syndical :

- De reconduire au titre de 2023 la subvention de 8 000 € pour le Secours Populaire de Saint Eloy les Mines (crédits inscrits au budget 2023 au C/6713),
- De reconduire au titre de 2023 la subvention de 5 000 € pour l'association du personnel du Syndicat de Sioule et Morge (crédits inscrits au budget 2023 au C/67432),

- D'autoriser le Président à procéder aux mandatements

Lors de leur réunion du 6 avril 2023, les Conseils d'Exploitation des Régies de Sioule et Morge ont émis un avis favorable à cette proposition.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau Syndical :

- **DECIDE de reconduire au titre de 2023 la subvention de 8 000 € pour le Secours Populaire de Saint Eloy les Mines (crédits inscrits au budget 2023 au C/6713),**
- **DECIDE de reconduire au titre de 2023 la subvention de 5 000 € pour l'association du personnel du Syndicat de Sioule et Morge (crédits inscrits au budget 2023 au C/67432),**
- **AUTORISE le Président à procéder aux mandatements.**

Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 6 avril 2023,

Le Président,
Luc CAILLOUX

